



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Allemagne

Question écrite n° 35854

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des affaires étrangères sur l'évolution des relations franco-allemandes. En effet, au cours des derniers mois, un certain nombre de déclarations de membres du Gouvernement auquel il appartient ont contribué à dégrader la relation franco-allemande pourtant essentielle pour la poursuite de la construction européenne. Il souhaite donc savoir ce qu'il compte faire pour créer un climat de confiance réciproque dans le couple franco-allemand.

Texte de la réponse

L'amitié franco-allemande est une priorité majeure et une réalité quotidienne pour le Président de la République et l'ensemble du gouvernement. Depuis sa première visite à Berlin, le jour même de son entrée en fonctions le 15 mai 2012, le Président de la République a noué avec la chancelière Angela Merkel des contacts très étroits. La confiance mutuelle, née d'une coopération permanente, s'est encore intensifiée au cours de l'année franco-allemande initiée par le Président de la République et la chancelière fédérale le 22 septembre 2012 à Ludwigsburg. Celle-ci trouvera son point d'orgue avec la visite d'Etat du président fédéral allemand M. Joachim Gauck début septembre 2013, la dernière visite d'Etat d'un président fédéral allemand en France datant de 1996. Le 22 janvier dernier, le cinquantième anniversaire du traité de l'Elysée a réuni les assemblées parlementaires des deux pays au Bundestag et le conseil des ministres franco-allemand qui s'est tenu à Berlin a permis l'adoption d'une déclaration politique du Président de la République et de la chancelière fédérale, ainsi que d'une déclaration intergouvernementale traçant de nouvelles perspectives de coopération. Le 5 juillet à Paris a également été célébré le cinquantième anniversaire de l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) dont l'action a déjà bénéficié à plus de huit millions de jeunes des deux pays. Le dialogue dense et quotidien entre les gouvernements continue de contribuer de manière active à donner l'impulsion à de nouveaux projets de coopération bilatérale, mais aussi européens. C'est ainsi que le couple franco-allemand a porté au Conseil européen de juin une initiative très substantielle sur l'avenir de l'Union économique et monétaire et pour la croissance et l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes, dont le lancement a été acté avec une réunion le 3 juillet à Berlin des ministres du Travail européens présidée par la chancelière fédérale en présence du Président de la République. Le ministère des Affaires étrangères entend poursuivre dans toute sa densité et renforcer toujours davantage la coopération franco-allemande au service de la construction européenne. En 2014, le centenaire de la Grande Guerre sera également l'occasion de nombreuses rencontres franco-allemandes et européennes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35854

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8569

Réponse publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9633